

## **Deux théories de la société – deux visions de l’avenir**

Je crois utile de faire ressortir dans ce qui suit l’antinomie qui oppose la théorie « libérale » (au sens du terme aux Etats Unis) de l’individu et de la société à celle proposée dans la tradition des Lumières, de la Révolution française et du marxisme. Le singulier est utilisé ici pour cette dernière en dépit de la pluralité des formulations concernées.

### **1. Concurrence ou solidarité ?**

Dans une lecture particulière qui extrapole Darwin aux faits sociaux, après avoir d’ailleurs interprété l’évolution dans un sens qui n’est pas véritablement celui du darwinisme, la philosophie libérale érige la concurrence en moteur principal du progrès.

En contrepoint on avancera que la solidarité a rempli dans l’histoire des fonctions autrement plus constructives, qu’il s’agisse de l’organisation d’un ensemble efficace de travaux, de celle de l’Etat ou dans les luttes de classes (la solidarité des travailleurs à l’origine de leurs conquêtes), que cette solidarité ait été construite entre « égaux » ou conçue dans un cadre hiérarchisant les positions des uns et des autres.

### **2. Individu ou citoyen ?**

La doctrine libérale définit la société comme un ensemble d’individus, qu’on les imagine en principe égaux – ou à peu près – qu’il s’agisse de leurs capacités potentielles ou de leurs droits (on veut dire ici que les individus sont de droit égaux – devant « Dieu » - et devraient l’être devant la loi) ou qu’on les imagine par essence inégaux. Dans ce cas cette inégalité légitime les positions de vainqueurs ou de vaincus produites par la concurrence.

En contrepoint on mettra l’accent sur l’organisation (la « structure ») par laquelle se définit une société quelconque, qui n’est jamais une somme d’individus. Cette structure peut être hiérarchisée – elle l’a toujours été dans l’histoire et l’est encore – qu’il s’agisse du domaine de la production économique (le contraste maîtres du sol et serfs, capitalistes et prolétaires, définit ces modes de production de classes), ou des domaines concernant l’organisation des pouvoirs (gouvernants et gouvernés), fusse-t-elle démocratique. On pourrait imaginer une autre structure, abolissant les inégalités. Celle-ci ne se réduirait pas à la juxtaposition d’individus déclarés égaux, parce que la réalisation des conditions de leur égalité réelle exige des formes d’organisation adéquates. L’individu, dont la réalité est reconnue et l’affirmation de la personnalité souhaitée, est alors un citoyen, au sens de membre actif d’une société politique organisée (la cité).

### **3. Replis communautaires ou déploiement de partis politiques ?**

L’individu défini par le libéralisme ne peut pas supporter l’isolement dans lequel le jeu de la concurrence l’enferme. L’antidote est alors la recherche de solidarités compensatoires dont les « communautarismes » (ethniques ou para-ethniques, de voisinage ou de profession, plus souvent – parce que ce mode d’expression de l’antidote est plus fort – religieuses et sectaires) constituent l’expression. La vie des personnes concernées est alors régie par une schizophrénie qui s’exprime dans la juxtaposition de moments d’individualisme illimité (dans

la concurrence au travail par exemple) et de « communions » dans l'extase (tous les membres de la secte à plus ventre devant leur gourou).

En contraste la citoyenneté fonctionne autrement pour donner du sens aux aspirations de l'individu. Son mode de fonctionnement normal appelle à la formation de « partis politiques » c'est à dire d'organisations qui rassemblent autour d'un projet de société spécifique, qu'il soit défini par une conscience de classe particulière (comme les partis ouvriers et socialistes sont ou veulent être) ou par une perspective politique particulière (comme le proposent des partis nationalistes, de démocratie laïque, de démocratie avancée, ou même de gestion fasciste du pouvoir). La reconnaissance du conflit des intérêts comme de la diversité des idées est essentielle au fonctionnement de la citoyenneté.

#### 4. Consensus ou démocratie inventive ?

La démocratie libérale n'est pas authentiquement pluraliste, parce qu'elle fuit le conflit et recherche le consensus. Celui-ci est en effet le seul moyen d'éviter que la concurrence entre les individus – laquelle constitue le principe fondamental sur le socle duquel la société libérale est construite – ne dégénère en anarchie chaotique et criminelle. A travers le consensus s'exprime alors la reconnaissance qu'il n'y a pas d'alternative « au monde réellement existant » tel qu'il est, c'est à dire au capitalisme.

Les conflits d'intérêts ne sont alors que des conflits d'intérêts particuliers et partiels qui peuvent et doivent être réconciliés. Le bon « technocrate » est capable d'en proposer les formules, après avoir entendu les lobbystes développer leurs arguments.

Les partis politiques radicaux gênent plus qu'ils ne contribuent à la réalisation du consensus. Le consensus suppose que toutes les subversions peuvent être diluées et finalement absorbées. L'idéal est donc le « biparisme » modèle USA, dans lequel les deux partis se rejoignent sur l'essentiel même s'ils s'adressent à des clientèles (surtout pas des classes sociales !) de goûts divers. Le consensus s'impose ici à tous ; la constitution est sacrée et on n'imagine absolument pas qu'il soit possible de lui en substituer une autre (ce qu'elle n'est pas en Europe!), la propriété privée fournit le socle inviolable de la permanence du mode d'organisation sociale (aucun horizon au delà du capitalisme n'est imaginable).

En contrepoint la définition même de la démocratie est le droit à l'innovation, l'invention, l'imagination. Rien dans l'organisation sociale en place n'étant digne d'être « sacré », la démocratie devient subversive par nature. La subversion est le moteur de la transformation sociale. Les démocrates radicaux n'aiment pas le consensus et quand celui-ci paraît opérer dans leur société – dans les situations de guerre par exemple – ils se méfient de ses effets dévastateurs pour l'esprit critique.

#### 5. Socialisation par le marché ou socialisation par la démocratie ?

Le libéralisme pratique la politique « à l'ancienne », c'est à dire la politique conventionnelle de la démocratie représentative associée à la gestion de l'économie par la propriété privée et le marché (soit ensemble, le capitalisme). Les domaines de l'économie et de la politique sont séparés. L'économie est « dépolitisée ». La démocratie en œuvre dans ces conditions – qui fonctionne au consensus – est plate et même vide. Elle ne peut aller à l'encontre de ce que le « marché » (en fait le capitalisme, aujourd'hui celui dominé par les oligopoles) impose. La socialisation se fait exclusivement par le marché. Ce principe est évidemment pleinement

cohérent avec le concept de société « ensemble d'individus ». Les principes et le langage du marché sont extrapolés à toutes les activités humaines : on parlera de marché politique, marché des idées, marché des arts, marché des mariages etc.

En contrepoint la démocratie radicale conçoit l'objectif d'une socialisation par la démocratie. Cela implique que la politique soit l'objet d'une invention permanente, non de sa réduction à la mise en œuvre de principes définis une fois pour toute. Elle politise par là même les principes de gestion de l'économique. Et si elle conçoit une association possible – voire nécessaire – de formes de socialisation par la démocratie et par le marché, elle entend donner la parole en dernier ressort à la démocratie. La régulation du marché – et non sa « liberté » maximale – est le moyen par lequel elle peut imposer cette perspective d'invention démocratique permanente.

#### 6. Regarder le passé, ou l'avenir ?

Le libéralisme se prétend « réaliste » et attentif au présent. Sa vision myope valorise en réalité dans le passé le moment créateur du présent. Ainsi aux Etats Unis le moment de la rédaction de la Constitution et l'adoption du principe fondateur de l'Union, c'est à dire la propriété privée.

C'est au contraire la démocratie inventive qui porte le regard sur l'avenir.